

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2023-2027

### ✓ AXE 1 : CONDUIRE UNE POLITIQUE PÉDAGOGIQUE EN FAVEUR DE LA RÉUSSITE DE TOUS EN S'APPUYANT NOTAMMENT SUR L'OUVERTURE CULTURELLE ET VERS L'EXTÉRIEUR

#### *1.1 Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux et des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture*

- ✓ Renforcement de la maîtrise de la langue française dans toutes les disciplines, groupes de besoins en français et mathématiques, quart d'heure lecture quotidien, démarche « fluence »<sup>1</sup>, club maths hebdomadaire...
- ✓ Mise en œuvre du quart d'heure lecture sur l'ensemble du cycle du collège via un créneau quotidien dédié commun à l'ensemble des élèves.
- ✓ Parcours de l'oral sur le cycle du collège (éloquence<sup>2</sup>, oral de soutenance du rapport de stage, action « Silence je parle », tutorat oral DNB<sup>3</sup> & CFG<sup>4</sup> pour les élèves ciblés par des enseignants volontaires...).
- ✓ Évaluation diagnostique, formative, positive et bienveillante des compétences travaillées par les élèves.
- ✓ Réflexion sur la question de l'autonomie dans le travail personnel, les devoirs à la maison (développement de l'accompagnement dans les devoirs : « Devoirs faits », « Coup de pouce », « BAR<sup>5</sup> », « Drive », banque de ressources disponibles en permanence...), définition d'une stratégie collective lors de travaux non faits.
- ✓ Développement de la coopération et de l'entraide entre pairs.
- ✓ Développement de l'esprit d'engagement des élèves au service de projets collectifs.
- ✓ Développement d'expérimentations et d'innovations pédagogiques (notamment CNR « NEFLE »<sup>6</sup>, laboratoire de mathématiques, projets REP<sup>7</sup>...).

#### *1.2 Favoriser la motivation et l'ambition scolaire en ouvrant les élèves vers la culture, l'extérieur, l'international et en sécurisant les parcours scolaires*

- ✓ Participation des élèves à différents concours (« Castor », CNRD<sup>8</sup>, Nuit du Code...).
- ✓ Combinaison possible de plusieurs options (chorale et latin ouverts à tous les élèves).

<sup>1</sup> Fluence : on appelle fluidité ou fluence de lecture la capacité à lire correctement un texte continu, au rythme de la conversation et avec une prosodie appropriée.

<sup>2</sup> Éloquence : enseignement expérimental qui vise à travailler l'expression orale continue et l'échange argumenté (débat, plaidoyer...) ainsi que la mise en voix, en geste et en espace de textes littéraires (de la lecture à voix haute à la lecture jouée et au jeu théâtral). Il vise à améliorer les compétences orales des élèves de 3<sup>ème</sup>.

<sup>3</sup> DNB : Diplôme National du Brevet.

<sup>4</sup> CFG : Certificat de Formation Générale.

<sup>5</sup> BAR : Bureau d'Aide Rapide.

<sup>6</sup> CNR NEFLE : Conseil National de la Refondation « Notre École Faisons-La Ensemble »).

<sup>7</sup> REP : Réseau d'Éducation Prioritaire.

<sup>8</sup> CNRD : Concours National de la Résistance et de la Déportation.

- ✓ Création de dispositifs particuliers et innovants (parcours « Mare nostrum<sup>9</sup> », « Club maths »...).
- ✓ Renforcement de la persévérance scolaire (dispositif relais, PRE<sup>10</sup>, cellule de veille-GPDS<sup>11</sup>...), notamment via des tutorats sur mesure.
- ✓ Soutien à la culture, à l'art (PEAC<sup>12</sup>, galerie d'art DE VISU<sup>13</sup>...) et aux langues vivantes (Etwinning<sup>14</sup> ; Erasmus+<sup>15</sup> pour des mobilités européennes).
- ✓ Poursuite des sorties et voyages scolaires notamment à l'international (au moins un voyage durant le cycle du collège pour chaque élève) tout en tenant compte de l'équilibre budgétaire de l'établissement, de la limitation de la participation financière des familles et de la cohérence des projets sur l'ensemble des niveaux.
- ✓ Développement de la politique REP (copil, projets de réseau...).
- ✓ Développement de la liaison école / collège (tout particulièrement avec les deux écoles du REP, mais aussi avec celles de secteur).
- ✓ Développement de la liaison collège / lycée (« Cordées de la réussite »<sup>16</sup>, parcours de l'oral du petit oral au grand oral, liaison collège / 3<sup>ème</sup> prépa-métiers & prépa-lycée...).
- ✓ Déploiement du Parcours Avenir<sup>17</sup> de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et notamment de la découverte des métiers sur le cycle 4 (professeurs de toute discipline, professeurs principaux, PSY-EN<sup>18</sup>...).
- ✓ Valorisation de la rédaction du rapport de stage 3<sup>ème</sup> avec la mise en place d'une soutenance solennelle devant des jurys diversifiés.

### 1.3 Accompagner les élèves à besoins particuliers ou disposant de moins d'opportunités

- ✓ Mieux connaître les besoins éducatifs particuliers des élèves, faciliter le repérage des EBEP<sup>19</sup> et la compréhension des difficultés rencontrées.
- ✓ Mobiliser les ressources internes et externes à l'établissement.
- ✓ Favoriser un accompagnement adapté aux besoins des élèves en lien avec les familles.

### 1.4 Former les élèves au numérique

- ✓ Formation des élèves aux outils de bureautique et numériques récents, au droit à l'image.
- ✓ Déploiement de PIX<sup>20</sup> et sensibilisation aux réseaux sociaux sur l'ensemble du cycle du collège en favorisant l'autonomie.

---

<sup>9</sup> Mare Nostrum (« Notre mer ») : le parcours « Mare Nostrum » en collège et en lycée consiste à offrir aux élèves un temps spécifique d'une heure supplémentaire par semaine pendant lequel les professeurs de langue ancienne et d'une voire plusieurs langues vivantes étrangères ou régionales, peuvent croiser leurs enseignements autour de thématiques qu'ils auront définies.

<sup>10</sup> PRE : Programme de Réussite Éducative.

<sup>11</sup> GPDS : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire.

<sup>12</sup> PEAC : Parcours d'Éducation artistique et Culturel.

<sup>13</sup> DE VISU : le dispositif « *De visu* » a pour objet de mettre en contact direct la communauté scolaire et la population environnante avec la création contemporaine en arts plastiques (galerie d'art en établissement).

<sup>14</sup> Etwinning : action européenne qui offre aux enseignants des 46 pays participants la possibilité d'entrer en contact afin de mener des projets d'échanges à distance avec leurs élèves à l'aide des outils numériques.

<sup>15</sup> Erasmus+ : programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement à travers le monde entier.

<sup>16</sup> Cordées de la réussite : dispositif qui s'inscrit dans le cadre plus global de l'accompagnement à l'orientation des élèves et se traduit par le partenariat entre un établissement encordé et une structure tête de cordée proposant des formations supérieures.

<sup>17</sup> Parcours Avenir : programme d'actions de l'éducation à l'orientation des élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

<sup>18</sup> PSY EN : Psychologue de l'Éducation Nationale (ex-conseiller d'orientation).

<sup>19</sup> EBEP : Elève à Besoins Éducatifs Particuliers (tous ceux qui requièrent une attention spécifique de la part de l'enseignant ou de l'adulte pour surmonter les obstacles aux apprentissages).

<sup>20</sup> PIX : plateforme en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques.

- ✓ Mise en place d'espaces dédiés afin de mettre les outils numériques à disposition des élèves.
- ✓ Remise de matériels reconditionnés par le département lors d'opérations de prévention de la précarité numérique.
- ✓ Possibilité d'usage du téléphone portable personnel dans le cadre d'un usage pédagogique défini par une charte connue et partagée.

# **✓ AXE 2 CONSTRUIRE DES STRATÉGIES ÉDUCATIVES AU SERVICE DE L'AUTONOMIE, DE LA RESPONSABILITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ POUR FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE**

→ *Mettre en place l'ouverture 08h00-18h00 du lundi au vendredi* en mettant en place un programme d'actions visant à favoriser la réussite scolaire d'une part et l'épanouissement au sein du collège d'autre part (actions artistiques, culturelles, citoyennes) de 08h00 à 08h35 et de 16h55 à 18h00, ainsi que le mercredi après-midi).

## ***2.1 Prévenir les incivilités, développer la lutte contre toutes les formes de discrimination, de violence et de harcèlement.***

- Passation d'une enquête de climat scolaire pour poser un diagnostic à l'issue de la restructuration.
- Intégration du règlement de l'établissement dans les pratiques quotidiennes en explicitant ce dernier.
- Développement de mesures réparatrices ou alternatives à la sanction (TIG<sup>21</sup>, mesures de responsabilisation...).
- Développement des CPS<sup>22</sup> (avoir confiance en soi, faire preuve de maîtrise de soi, savoir prendre des décisions constructives).
- Sensibilisation à l'inclusion, à l'altérité, à la diversité.
- Sensibilisation aux risques présents sur les réseaux sociaux.
- Poursuite du développement du dispositif pHARe<sup>23</sup> (ambassadeurs, ateliers parents...) dans le cadre d'un plan global de prévention et de lutte contre le harcèlement et mutualiser avec les écoles et le lycée.
- Renforcement du partenariat avec le PRE local (suivi d'élèves, conventionnement lors d'exclusions temporaires de plus de trois jours) et la police nationale (GPO<sup>24</sup>).
- Participation à un GT<sup>25</sup> sur la réussite éducative avec Flers agglo.

## ***2.2 Développer des actions ciblées d'éducation à la santé et à la citoyenneté.***

- Construction d'un programme d'actions annuel cohérent, progressif et ancré dans les disciplines et dans les programmes officiels, sous forme de curricula afin que les actions fassent écho et sens d'une année sur l'autre.
- Multiplication de projets solidaires et citoyens (Téléthon, collectes de dons...).
- Focalisation sur l'équilibre alimentaire (nutrition, organisation d'un petit-déjeuner équilibré...) en début de cycle du collège en communiquant davantage sur la demi-pension (équilibre et diversité alimentaire), sur l'importance du sommeil et la régulation des écrans (jeux vidéo, réseaux sociaux...).
- Mise en place d'un petit-déjeuner quotidien pour les élèves issus de milieux modestes
- Articulation des actions du CESCE<sup>26</sup> avec celles des écoles de secteur, établissements scolaires flériens (CESCE-II<sup>27</sup>).

---

<sup>21</sup> TIG : Travail d'Intérêt Général (travail gratuit effectué au bénéfice de la collectivité).

<sup>22</sup> CPS : Compétences Psycho-Sociales.

<sup>23</sup> pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement.

<sup>24</sup> GPO : Groupes de Partenariat Opérationnel (réunit établissements scolaires, élus, bailleurs sociaux, polices...).

<sup>25</sup> GT : Groupe de Travail.

<sup>26</sup> CESCE : Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (instance qui permet de mettre en œuvre la politique de l'établissement en matière d'éducation et de prévention dans ces trois domaines).

<sup>27</sup> CESCE-II : Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement Inter-établissement Interdegrés.

- Poursuite de la formation aux GQS<sup>28</sup> et au PSC1<sup>29</sup>.

### **2.3 Favoriser le bien-vivre ensemble et renforcer le sentiment d'appartenance.**

- Maintien d'une pause méridienne d'1h30 (hors chorale, section sportive scolaire football) favorisant un moment de détente suffisant et la participation à des activités péri-éducatives, culturelles et sportives en s'efforçant de toucher davantage les élèves du REP; activités pouvant être organisées en autonomie avec supervision préalable d'un personnel et définition d'un cadre de fonctionnement partagé.
- Développement de temps de convivialité et de cohésion (ex : journée de cohésion 6<sup>ème</sup>, actions de fin d'année, carnaval, JNSS<sup>30</sup>, matinée du vivre-ensemble...).
- Développement des activités conduites durant les vacances scolaires (« École ouverte »<sup>31</sup>) hors site.
- Réflexion sur le partage des espaces (aménagement et répartition de la cour) dans le cadre de la restructuration de l'établissement.
- Accompagnement des élèves délégués du CVC<sup>32</sup> pour faire de ce dernier une instance connue, reconnue et force de proposition (menus, sonneries, temps de convivialité et de cohésion...).
- Conduite d'une politique volontariste en faveur de la laïcité (matinée du vivre-ensemble, itinéraire de réussite 6<sup>ème</sup>...).

### **2.4 Sensibiliser à agir en faveur du respect de l'environnement et des ressources de la planète, développer une conscience écoresponsable.**

- Respect des éco-gestes tant pour les élèves que personnels.
- Relance des actions engagées afin d'augmenter le niveau de la labellisation E3D<sup>33</sup> (objectif final : niveau 3) telles que celle du jardin pédagogique.
- Créer une dynamique auprès des élèves via la mise en place des éco-délégués qui devront trouver une place prépondérante dans la politique de l'établissement en la matière.
- Mise en place du tri au self et du compostage.
- Poursuite et promotion du partenariat « QQMDB<sup>34</sup> » qui favorise les circuits courts, le bio et le local, développement des menus végétariens sous forme d'alternative.
- Verdissement de l'établissement et des espaces partagés.

### **2.5 Développer l'alliance éducative et les relations constructives avec les parents d'élèves**

- Accueil régulier des parents (réunions d'information de rentrée pour chacun des niveaux, appels de rentrée pour les nouveaux élèves, rencontres parents-professeurs, café des parents...).
- Valorisation des travaux et productions d'élèves auprès des familles (aboutissement de projets, théâtre, danse, soirées des langues, spectacles de fin d'année, soirée des réussites...).
- Accompagnement des familles à l'usage du numérique (semaine du numérique, opérations contre la précarité numérique) afin d'assurer la connaissance des outils de Vie scolaire (Pronote & ENT<sup>35</sup>).

<sup>28</sup> GQS : Gestes Qui Sauvent.

<sup>29</sup> PSC1 : Prévention et Secours Civiques de Niveau 1.

<sup>30</sup> JNSS : Journée Nationale du Sport Scolaire.

<sup>31</sup> École ouverte : l'opération École ouverte a pour objectif de renforcer les apprentissages et contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes grâce à des activités variées réalisées pendant les vacances scolaires ou le mercredi, dans l'école ou l'établissement de scolarisation de l'élève ou bien dans un établissement proche.

<sup>32</sup> CVC : Conseil de Vie Collégienne.

<sup>33</sup> E3D : Établissement en Démarche Développement Durable.

<sup>34</sup> QQMDB : « Qu'est-ce Qu'on Mange Dans le Bocage ? »

<sup>35</sup> ENT : Espace Numérique de Travail (Educdenormandie).

- Maintien du dispositif OEPRE<sup>36</sup> pour les parents allophones.
- Mise en place d'un espace parents convivial et d'un café des parents trimestriel.
- Maintien d'une relation privilégiée et de qualité avec l'APE<sup>37</sup> et le FSE<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> OEPRE : « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ». Cette opération est conduite en partenariat entre le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de l'Éducation nationale. Elle vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers hors Union européenne, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

<sup>37</sup> APE : Association des Parents d'Élèves.

<sup>38</sup> FSE : Foyer Socio-Éducatif.



## ✓ AXE 3 : VALORISER LES COMPÉTENCES ET LES RESSOURCES, DIFFUSER LES SAVOIR-FAIRE, FAIRE ÉQUIPE DANS LE CADRE D'UN COLLECTIF APPRENANT

### **3.1 Développer et faire connaître les pratiques pédagogiques (innovantes), les savoir-faire.**

- ✓ Créer les conditions de la concertation et du travail en équipe pour partager et mutualiser les pratiques pédagogiques (concertations, rancards pédagogiques, laboratoire de mathématiques, CEC<sup>39</sup>...).
- ✓ Constitution d'un annuaire des référents et coordonnateurs de l'établissement.
- ✓ Communication explicite sur l'ensemble des projets annuels en début d'année scolaire.
- ✓ Organisation de mini-formations sur site (outils numériques, pratiques particulières...).
- ✓ Développer les FIL<sup>40</sup> pour actualiser et faire évoluer les pratiques pédagogiques (créer une culture partagée de la différenciation, de l'évaluation, du travail personnel demandé aux élèves, alliance bienveillance & exigence au quotidien).
- ✓ Multiplier les innovations et expérimentations (NEFLE notamment) tout en s'autorisant le droit à l'erreur, rénovation des conseils de classe pour faire de ces derniers une véritable instance pédagogique au service de la progression de chacun des élèves.
- ✓ Appui plus régulier sur les ressources locales (référents & coordonnateurs, ASSPED<sup>41</sup>, RRUPN<sup>42</sup>, coordonnateur ULIS, PE<sup>43</sup> spécialisés, coordonnateur atelier relais<sup>44</sup>, coordonnateur REP, enseignants UPE2A<sup>45</sup>...).

### **3.2 Développer la cohésion d'équipe**

- ✓ Réunion des deux salles des professeurs en une seule, à la faveur de la restructuration, en ayant pour objectif la cohésion d'une seule équipe pédagogique et éducative.
- ✓ Multiplication des temps de convivialité et moments de cohésion (semaine « Vis ma vie »).
- ✓ Harmoniser les pratiques en matière de Vie scolaire (connaissance du cadre réglementaire, rédaction de rapports d'incidents neutres et objectifs, protocoles retravaillés et communiqués).
- ✓ Développement du travail d'équipe disciplinaire et interdisciplinaire via une pédagogie de projet.
- ✓ Équilibrer l'implication des uns et des autres sur les missions proposées au sein de l'EPL<sup>46</sup> (référents, coordonnateurs...) en assurant une rotation sur celles-ci.

---

<sup>39</sup> CEC : Conseil École-Collège.

<sup>40</sup> FIL : Formations d'Initiative Locale (stages sur site à l'initiative de l'établissement en fonction de besoins locaux).

<sup>41</sup> ASSPED : Assistant(e) Pédagogique.

<sup>42</sup> RRUPN : Référents pour les Ressources et Usages Pédagogiques Numériques

<sup>43</sup> PE : Professeur(e) des Écoles.

<sup>44</sup> Atelier relais : les dispositifs relais (classes, ateliers, internats tremplins) proposent un accueil temporaire à des élèves de collège, entrés dans un processus de rejet de l'École : absentéisme non justifié, problèmes de comportement violents et récurrents, mais aussi extrême passivité dans les apprentissages instaurant un processus d'échec et d'abandon.

<sup>45</sup> UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés (structure qui accueille les jeunes venant d'arriver en France).

<sup>46</sup> EPLE : Établissement Public Local d'Enseignement (collège ou lycée).

### **3.3 Maintenir la communication interne et externe**

- ✓ Maintien des canaux de communication tant internes qu'externes, communication adaptée, constructive et vertueuse en se concentrant sur le positif et les points de convergence.

### **3.4 Favoriser de bonnes conditions de travail**

- ✓ Consultation des équipes lors des choix de mobiliers (restructuration).
- ✓ Élaboration collective du DUERP<sup>47</sup>.
- ✓ Prise de décision après consultation des personnels en favorisant l'intérêt du plus grand nombre.

### **3.5 Construire une culture de la sécurité**

- ✓ Formation progressive de l'ensemble des personnels au PSC1.
- ✓ Communication des protocoles d'alerte (sécurité, PPMS<sup>48</sup>) et des alarmes en début d'année scolaire.
- ✓ Organisation d'exercices tout au long de l'année (a minima 2 exercices d'évacuation incendie, 2 exercices PPMS) en s'efforçant de complexifier les scénarii au fur et à mesure de la montée en compétence des personnels.

---

<sup>47</sup> DUERP : Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (l'employeur y consigne le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés).

<sup>48</sup> PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté (dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement).